



Compte rendu FSU du CHSCT-SD 12 du 18 novembre 2021

GT de 9h à 12h et plénière de 14h à 17h30

Présent-es :

- Dasen, Mme Lajus : présidente de séance
- Secrétaire Générale : Mme Vincent
- Conseillère de Prévention Départementale : Mme Bressac.
- Une secrétaire administrative de séance : Mme Catherine Castillo
- Pour la FSU, 5 titulaires : Julie Bernat-Sandragné (en distanciel), Émilie Maffre, Céline Montolio, Amandine Ulla, Maryline Laumond (secrétaire départementale du CHSCT-sd12)
- Pour l'UNSA : Sébastien Le Gall (en présenciel) et Christine Bouix (en distanciel)

Ordre du jour :

1. · Programme de prévention départemental : calendrier des visites, GT /thème de prévention départemental
2. · Mise en place, désignation et formation du/de la référent-e violences sexistes et sexuelles au travail conformément à l'axe 5 du plan national pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
3. · Bilan des visites réalisées en 2020-2021 et des avis : publications (à quelle date ? dans quel contexte ?), réponses
4. · Validation des PV des séances du 29 avril (par M. Le Gall) et du 4 juin
5. · Retour sur la présentation du compte-rendu de l'enquête-analyse du collègue Jean Moulin
6. · Questions diverses

Déclaration liminaire de la FSU

Déclaration liminaire de l'UNSA

Réponse de la DASEN : Elle ne peut pas répondre à nos déclarations qui appellent des réponses nationales. Elle nous précise qu'elle est arrivée dans l'Aveyron à sa demande, qu'elle arrive de la Seine et Marne un département à la fois urbain mais aussi très rural. Elle y était IA-Dasen adjointe. C'est donc son 1^{er} CHSCT dans l'Aveyron.

Validation de l'ordre du jour

Programme de prévention départemental : calendrier des visites, GT /thème de prévention départemental. Le programme des visites annuelles a été établi en GT : n'ayant pas encore connaissance des orientations stratégiques ministérielles puisque celles-ci ont été décalées de façon à couvrir toute l'année 2022, le CHSCT a fait le choix de 3 visites.

- ✓ GT le 09/12/21 : préparation de la visite de la DSDEN avec l'élaboration d'un questionnaire de visite adapté à cet établissement.
- ✓ CHSCT extraordinaire le 14/12/21 de 16h à 17h en visioconférence afin de valider ce questionnaire.
- ✓ Visite de la DSDEN le 18/01/22 et GT compte-rendu les 25/01/22 et 27/01/22.

- ✓ CHSCT le 15/02/22 à 14h avec GT le matin
- ✓ Visite de l'école primaire d'Espalion le 31/03/22 sur les risques psycho-sociaux et GT les 05/04/22 et 07/04/22
- ✓ CHSCT extraordinaire le 19/05/22 de 16h à 17h en visioconférence afin de valider le compte-rendu de la visite de l'école primaire d'Espalion
- ✓ Visite d'une petite école (si le calendrier nous le permet), le 17/05/22 avec GT le 19/05/22 et le 24/05/22. Le lieu reste à être déterminé.
- ✓ CHSCT bilan le 23/06/22 à 14h avec un GT le matin.

Mise en place, désignation et formation du/de la référent-e violences sexistes et sexuelles au travail conformément à l'axe 5 du plan national pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La FSU a dû expliquer et justifier cette demande dans la mise en œuvre de l'axe 5 du plan national égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Elle rappelle l'importance en FSU de la nomination de ce-tte référent-e, à quelques jours du 25/11 journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. La présidente propose la désignation d'un-e référent-e sous réserve d'évolution des textes (c'est-à-dire que l'académie déploie les dispositifs de signalement afférents). Nous procédons donc à la désignation de la référente violences sexistes et sexuelles au travail (axe 5.2 du plan, p.34) proposée par la FSU : Céline Montolio.

Bilan des visites réalisées en 2020-2021 et des avis : publications (à quelle date ? dans quel contexte ?), réponses

Ce point était à l'ordre du jour du CHSCT précédent. Les conseillers de prévention devaient se tourner vers les autres CHSCT-sd de l'académie pour voir ce qu'il était possible de faire. Ils n'ont pas obtenu de réponse et ils proposent donc d'établir un tableau récapitulatif avec une colonne où seront indiquées les suites données aux visites et le travail en cours.

La FSU rappelle sa demande de publication des PV. Ce qui fait obstacle pour l'administration c'est le travail supplémentaire que cette publication engendrera car il faudra l'anonymer. La FSU insiste sur l'importance de la publication afin d'exposer aux personnels le travail entrepris au CHSCT-sd12 et de leur démontrer l'importance que l'administration accorde au CHSCT. Enfin, la FSU explique que la partie à anonymiser concerne essentiellement le RSST, partie qui ne serait pas publiée.

Validation des PV des séances du 29 avril et du 4 juin : l'administration ne peut toujours pas les présenter à ce jour. La secrétaire générale s'engage à essayer de le faire pour le 09/12/21 lors du CHSCT extraordinaire. Lors du GT, la FSU a rappelé l'importance de la validation des PV.

Retour sur la présentation du compte-rendu de l'enquête-analyse du collègue Jean Moulin.

L'enquête a été réalisée en juin 2019. Les délais se sont enchaînés et la restitution n'a pu être faite que 2 ans après en 2021 malgré les demandes des représentants des personnels à chaque instance. La SG et la secrétaire départementale du CHSCT-sd12 ont rencontré le chef d'établissement principale préalablement pour faire le point sur les conclusions et les problématiques de management car le compte-rendu le remettait en cause. Il est à noter que le chef d'établissement a refusé d'être présente lors de la restitution.

Le CHSCT-sd12 a affirmé la nécessité de ne plus se retrouver dans cette situation de restitution de compte-rendu plus que tardive, situation irrespectueuse pour les personnels à qui on a présenté l'enquête 2 ans après. On doit s'imposer des délais. Les personnels, vont-ils faire confiance à nouveau au CHSCT ?

L'importance de cette restitution avait été rappelée à plusieurs reprises par le CHSCT pendant ces 2 années. La Dasen explique ce délai par la crise sanitaire brutale et soudaine. Elle est persuadée que Mme Fellahi n'a pas pu faire autrement.

Questions diverses :

Situation sanitaire :

- ✓ Il existe un budget de l'Education Nationale afin d'aider financièrement les collectivités territoriales qui équipent les établissements scolaires en capteurs de CO2. (Source gazette des communes). Qu'en est-il en Aveyron ? Des établissements en ont-ils bénéficié ? Les collectivités ont-elles bien reçues des informations sur ces aides?
Des communications ont-elles été faites aux Maires, directeurs d'école, proviseurs, parents d'élèves etc.. ? Où en est-on de l'équipement en capteurs CO2 dans nos établissements ?
Le service de la modernisation des ministères a écrit au recteur académique en annonçant une aide de l'Etat de 50 € par unité à partir d'avril 2021. La définition du circuit sera communiquée au chsct dès que la DSDEN aura vérifié l'information. La SG suppose que la préfecture a informé les mairies de cette participation financière de l'état mais rien n'est sûr. Nous attendons des informations de la DSDEN à ce sujet. La DSDEN n'a aucun retour sur l'équipement des écoles ou des établissements du 2nd degré.
- ✓ La FSU demande à nouveau d'être destinataire en fin de semaine, comme l'an dernier, du point hebdomadaire "situation sanitaire de l'académie" envoyé par le rectorat. La DASEN accepte et nous fait part de la situation sanitaire ce 18/11/21 : 22 classes fermées dans l'Aveyron public/privé confondu.
- ✓ Qu'en est-il des tests salivaires sur le département ? Des campagnes ont lieu quotidiennement. La DASEN rappelle que les personnels peuvent s'adresser aux circonscriptions et à la DSDEN pour obtenir des autotests. Ils sont à leur disposition.

RSST :

A travers les enregistrements sur le RSST pour la 1^{ère} période, la FSU rappelle la nécessité de reconnaissance et de soutien aux personnels qui subissent des situations de violence, de souffrance au travail. Nous affirmons notre inquiétude sur le nombre de signalements pour RPS sur cette période (9/11).

Une directrice a dénoncé sa souffrance au travail due essentiellement à une surcharge de travail, elle a fait un signalement sur le RSST et a adressé un courrier très alarmant à sa hiérarchie. Elle n'a même pas reçu un appel de son IEN. Un entretien téléphonique était le minimum acceptable face à une telle situation. La FSU a acté le courage de cette directrice qui a osé alerter sa hiérarchie sur ses conditions de travail et sa souffrance. Ailleurs, ce sont des signalements pour dénoncer les violences physiques et verbales d'un élève envers les enseignant-es de cette école. Là, la FSU ne doute pas de la prise en charge, par l'équipe de circonscription, de cette situation qui dure depuis plusieurs mois et qui pousse à bout une équipe mais la réalité du terrain décourage, remet en question la motivation des enseignant-es qui ont fortement besoin d'être soutenu-es.

La DASEN : nous rejoint sur la nécessité d'être au plus proche des personnels. Elle ne doute pas de travailler avec des personnels qui partagent cette analyse mais qui parfois ont un agenda qui a pour conséquence de ne pas aller au-delà.

Elle nous répond que pour ces situations, la DSDEN va faire le point.

Enfin, la FSU rappelle la liberté pédagogique des enseignants dont ils ne doivent pas justifier leurs choix face à la pression qu'ils subissent parfois des maires ou de leurs adjoints. La FSU demande qu'un rappel soit fait, dans une situation précise dénoncée par un signalement dans le RSST, au président d'un SIVU en charge d'une école concernant la liberté pédagogique des enseignants. Ce même courrier avait été adressé par Mme Fellahi aux municipalités après les dernières élections municipales.

Cette demande est acceptée par l'administration.

